



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-huitième réunion plénière**

Genève, 22-24 juin 2020

Points 3 et 9 de l'ordre du jour provisoire

Mieux évaluer la transformation numérique**Coordination des travaux internationaux de statistique
dans la région de la Commission économique pour l'Europe :
résultats des examens approfondis récemment réalisés
par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens****Examen approfondi de la mesure du bien-être à l'ère de
la « société numérique » : incidences pour la statistique
officielle¹****Note de Statistique Canada***Résumé*

Le présent document porte sur l'examen approfondi de la mesure du bien-être à l'ère de la « société numérique » et a été examiné par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2019 et en février 2020.

Trois questions clefs mises au jour lors de l'examen doivent être prises en compte lorsqu'on définit et mesure le bien-être à l'ère numérique, une attention particulière devant être prêtée aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités lorsqu'il s'agit d'adapter les infrastructures statistiques à la transformation numérique. Le document présente les résultats de l'enquête sur les pratiques des pays et passe en revue les principales initiatives internationales, ainsi que les conclusions et les recommandations formulées pour les futurs travaux. La dernière section contient une synthèse des débats menés par le Bureau ainsi que de la décision qu'il a adoptée en février 2020.

¹ Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



I. Généralités

1. Il est maintenant largement reconnu que la vie des individus, des communautés et des sociétés ne cesse d'être remodelée par la transformation numérique, à savoir les changements sociaux et économiques liés aux technologies de l'information et des communications (TIC), à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et à d'autres technologies numériques. L'ampleur de la transformation numérique est immense et pratiquement tous les aspects de la vie des gens sont touchés. Les effets de la transformation numérique sont également divers, allant d'adaptations mineures dans la vie quotidienne à des changements susceptibles de modifier des valeurs et des processus fondamentaux. Par ailleurs, bien que menant déjà une vie « saturée de technologie », de nombreux individus continuent de devoir faire face à des mutations technologiques rapides et incessantes.

2. Les avis divergent quant aux opportunités et aux risques que la transformation numérique représente pour le bien-être. Ainsi, sur les quelque 1 150 experts en technologies, spécialistes de la santé et autres informateurs importants qui ont participé à l'évaluation de l'avenir du bien-être dans un monde saturé de technologies (*The Future of Well-being in a Tech-Saturated World*) effectuée en 2018 par le Pew Research Center, 47 % prévoyaient que le bien-être serait favorisé plus que compromis par la vie numérique au cours de la prochaine décennie, tandis que 32 % s'attendaient à ce que le bien-être soit plus compromis que favorisé (Pew Research Center, 2018)². Plus généralement, des questions concernant les effets des changements technologiques sont soulevées dans de nombreux milieux, ce qui souligne à quel point ce domaine demeure inconnu et combien les besoins en matière de données sont de nature très diverse. Une question importante est de celle de savoir s'il est possible de remédier au manque d'informations en recourant à des enquêtes traditionnelles ou s'il faut envisager de nouveaux instruments de collecte de données.

3. La transformation numérique est à la fois une source de risques et une source d'opportunités pour le bien-être, mais on ne sait pas très bien comment ces risques et opportunités se répartissent au sein des populations et entre les pays. En raison de la progression et de l'expansion permanentes des technologies numériques, de nouvelles classes, à savoir ceux qui y ont accès et ceux qui n'y ont pas accès, pourraient apparaître à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. On peut au moins prévoir que la répartition des risques et des opportunités dépendra de facteurs tels que les niveaux de connectivité, les compétences numériques et le développement technologique. Il existe une « fracture numérique », concrétisée par des inégalités horizontales (entre les groupes sociodémographiques) et des inégalités verticales (entre les individus) découlant des écarts dans la disponibilité des infrastructures numériques, l'accès aux technologies numériques, les compétences nécessaires pour utiliser ces technologies et le capital humain nécessaire pour tirer parti des opportunités offertes par ces technologies tout en atténuant les risques (OCDE, 2019a).

4. Compte tenu du grand nombre de défis et de questions que suscite la transformation numérique, les organismes nationaux de statistique et d'autres parties prenantes s'efforcent d'élargir notre compréhension et notre mesure du « bien-être ». Les limites des mesures économiques traditionnelles, telles que celle du PIB, sont reconnues depuis longtemps, et diverses autres approches sont appliquées depuis des décennies pour mesurer le bien-être. Devant les nombreux défis et questions liés au bien-être et à la transformation numérique qui se superposent et se mélangent, nous nous retrouvons, selon les termes de Gluckman et Allen (2018), sur un terrain nouveau et inexploré.

5. Le présent examen recense les questions clés qui doivent être prises en compte pour définir et mesurer le bien-être à l'ère numérique. Les travaux menés dans ce domaine n'en étant qu'à leurs débuts, l'accent est surtout mis sur les nouveaux défis et les nouvelles opportunités lorsqu'il s'agit d'adapter les infrastructures statistiques à la transformation numérique. L'examen a donné lieu à un bilan des activités menées par les organismes

² Les 21 % restants ne prévoyaient pas un grand changement dans le bien-être actuel.

nationaux de statistique pour collecter ou agréger des informations et ainsi produire des indicateurs du bien-être (voir le questionnaire dans l'appendice I). Le questionnaire a été envoyé aux délégués du Groupe de travail de l'OCDE sur la mesure et l'analyse de l'économie numérique en octobre 2019 et à d'autres pays de la CEE en novembre 2019.

6. Le présent document comprend les sections ci-après. Les sections II et III présentent l'objectif et la portée de l'examen. La section IV décrit les questions conceptuelles que les organismes nationaux de statistique et les autres parties prenantes doivent prendre en compte pour définir le bien-être et évaluer si les méthodes traditionnelles de collecte de données sont adaptées à la mesure du bien-être à l'ère numérique. La section V présente les résultats de l'enquête portant sur les pratiques suivies par les pays. La section VI passe en revue les principales initiatives que les organisations internationales ont prises pour redéfinir et mesurer le bien-être. La section VII présente les conclusions et les recommandations formulées.

II. Introduction

7. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède périodiquement à l'examen approfondi de certains domaines statistiques. Ces examens ont pour objet d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique pour l'Europe, de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activité et d'aborder des questions d'actualité. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des organismes de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination. Le présent document fournit une base pour cet examen puisqu'il résume les activités statistiques internationales menées dans le domaine choisi, identifie les enjeux et les problèmes qui se posent, et formule des recommandations sur les mesures de suivi susceptibles d'être adoptées.

8. Le Bureau de la Conférence a choisi le thème « Mesurer le bien-être à l'ère de la "société numérique" : incidences pour la statistique officielle » pour en faire l'objet d'un examen approfondi à sa réunion de février 2020. L'organisme Statistique Canada a été invité à établir, avec le concours du Bureau of Economic Analysis des États-Unis, le document qui servirait principalement de base à l'examen. Le thème est un amalgame de deux sujets précédemment proposés à la Conférence : i) la société numérique ; ii) la mesure du bien-être.

III. Étendue et définition du domaine statistique visé

9. Différencier les incidences de la transformation numérique sur les activités économiques (c'est-à-dire l'économie numérique) et tous les autres domaines de la vie, généralement qualifiés de « sociaux », permet de bien représenter le terrain.

10. S'agissant des activités économiques, la numérisation a fondamentalement bouleversé la société en transformant les modèles commerciaux et la manière dont les ménages consomment et interagissent. L'économie numérique a introduit un changement dans la façon dont les ménages consomment les biens et les services : il est désormais possible de se procurer des articles à moindre coût, par exemple par des achats en ligne et des services de pair à pair, ou gratuitement, comme l'accès aux journaux en ligne. D'autres transactions sont plus subtiles, car les consommateurs échangent des informations personnelles pour accéder à des biens ou à des services numériques. Dans certains cas, cette nouvelle forme de transaction a fondamentalement modifié le surplus du consommateur pour les ménages, surplus qui n'est pas suffisamment pris en compte dans nos estimations économiques actuelles. Cette évolution aura un effet sur le bien-être des individus et de la société.

11. Acquérir des données suffisantes sur l'économie numérique influe de manière importante sur les indicateurs utilisés pour mesurer l'état d'une économie. Statistique Canada a axé cette action sur quatre thèmes principaux qui aident à estimer les incidences sur le PIB, l'insuffisance éventuelle de la couverture et l'effet sur le bien-être : la consommation mondiale à savoir notamment le commerce international, puisque les

consommateurs peuvent acheter directement à partir de n'importe où dans le monde, ou par le truchement de l'économie de plateforme où un échange de biens ou de services est facilité à l'extérieur du pays ; la production et les revenus des ménages, thème qui examine l'évolution du rôle du secteur des ménages, depuis le consommateur jusqu'au producteur, et l'incidence sur le bien-être ; les nouveaux ménages qui ont recours au bricolage et la façon dont cela influe sur la manière dont les biens et les services sont consommés ; l'évolution du type de dépenses d'équipement, y compris l'évaluation des données et l'estimation du stock de données. Selon les estimations expérimentales récemment publiées concernant la valeur des données et des activités connexes, la limite supérieure était de 40 milliards de dollars en 2018 (Statistique Canada, 2019). On estime que le stock de ces activités est plus important que le stock d'autres actifs incorporels, tels que les logiciels et la recherche-développement.

12. Les répercussions économiques et sociales de la transformation numérique ne peuvent pas toujours être clairement définies, car elles peuvent être transversales. Par exemple, l'automatisation et les « petits boulots » influent sur la sécurité de l'emploi, la qualité de l'emploi et les finances personnelles, mais sont également pertinents pour les aspects sociaux du bien-être, tels que la satisfaction professionnelle, la satisfaction de vivre et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Néanmoins, l'accent est mis ci-dessous sur des questions qui vont au-delà des conséquences économiques de la numérisation.

IV. Concepts et enjeux

13. Les cadres conceptuels pertinents pour la transformation numérique et le bien-être sont variables quant à leur portée et à leur niveau d'abstraction. Le niveau d'abstraction est un point essentiel car il définit : i) les mécanismes par lesquels les technologies numériques influent sur le bien-être ; ii) les aspects du bien-être dont il faudrait à juste titre se préoccuper à court ou à moyen terme ; iii) la façon dont les technologies numériques et la fracture numérique (c'est-à-dire, au niveau des groupes, les différences au niveau de l'accès aux TIC et des compétences technologiques) peuvent creuser ou réduire les inégalités déjà existantes en matière de bien-être ou engendrer de nouvelles sources de bien-être à plus long terme.

14. Dans le document qu'ils ont établi pour l'OCDE, Gluckman et Allen (2018) présentent trois aspects fondamentaux à étudier pour structurer le débat sur le bien-être à l'ère numérique. Premièrement, il ne faudrait pas considérer le bien-être d'un point de vue étroit, par exemple en se concentrant sur un seul facteur, un indicateur composite ou même une série d'indicateurs. Le bien-être est un concept diffus qui couvre de multiples domaines et peut comprendre une multitude de variables. Deuxièmement, la numérisation est elle-même un phénomène à multiples facettes qui consiste en différents types de technologies ayant des répercussions distinctes et cumulées. Troisièmement, on ne peut pas s'attendre à ce que les risques et les opportunités de la numérisation soient maintenant ou plus tard également répartis au sein des populations et entre elles. La fracture numérique en matière d'accès aux TIC, de compétences et de sécurité définira également ce qui constitue un risque ou une opportunité et quels groupes sociodémographiques sont les plus vulnérables aux risques ou les mieux placés pour saisir les opportunités.

15. La coordination des mesures du bien-être passe par une interprétation commune du « bien-être » et une définition opérationnelle comparable d'un pays à l'autre. Il est difficile de donner une définition opérationnelle du bien-être dans le cas de la numérisation car celle-ci touche pratiquement tous les aspects de la vie, et aussi parce que la situation de chaque pays influe sur la relation entre la numérisation et les résultats en matière de bien-être. Il est nécessaire d'être plus précis sur les aspects du bien-être qui devraient être prioritaires lorsqu'on considère les conséquences de la numérisation dans les contextes nationaux et dans le cadre d'une comparaison. Le travail consiste à déterminer le niveau d'abstraction, l'unité d'analyse et un « ensemble minimal » de domaines ou de dimensions du bien-être sur lesquels il convient de se concentrer.

16. La récente publication de l'OCDE *How's Life in the Digital Age* (Comment va la vie à l'ère du numérique ?) (OCDE, 2019a) est instructive car elle permet de dégager une définition commune du bien-être dans le contexte de la numérisation, même si une consultation d'experts est nécessaire pour déterminer un « ensemble minimal » de mesures comparables. L'OCDE propose une approche pratique visant à structurer les aspects concrets du bien-être à un niveau d'abstraction inférieur, le bien-être se subdivisant selon les composantes suivantes : bien faire (conditions matérielles), être bien (états au niveau individuel), entretenir de bonnes relations (aspects relationnels du bien-être) et formes de capital nécessaires pour maintenir le bien-être. Cette approche permet de combler le fossé entre les concepts de haut niveau et la nécessité pratique de privilégier certaines variables plutôt qu'une multitude de variables.

17. Dans les études réalisées, la numérisation et le bien-être sont abordés à l'aide de cadres disciplinaires plus étroits, l'accent étant mis sur des résultats précis. Par exemple, les recherches traitant des effets des technologies sur la santé physique et mentale sont de plus en plus nombreuses et des études récentes portent sur des résultats tels que les niveaux de cortisol (Affi *et al.*, 2018), la qualité du sommeil et sa quantité (Carter *et al.*, 2016), la fatigue oculaire (Rosenfield, 2016), les problèmes musculo-squelettiques (Al Abdulwahab, 2017), l'aptitude cardiorespiratoire (Lepp *et al.*, 2013), la dépression et l'anxiété (Shensa *et al.*, 2017 ; Maras *et al.*, 2015), l'isolement social perçu (Primack *et al.*, 2017) et le trouble de déficit de l'attention et de l'hyperactivité (Ra *et al.*, 2018). Ces recherches rigoureuses et ciblées offrent la base empirique nécessaire sur laquelle peuvent se fonder le choix des indicateurs du bien-être et des rapports de niveau élevé.

V. Pratiques des pays

18. D'octobre à novembre 2019, un bref questionnaire concernant la collecte de données sur l'utilisation des technologies et le bien-être a été envoyé aux organismes nationaux de statistique des pays membres de la Conférence (voir le questionnaire dans l'appendice 1). Des réponses ont été reçues de 40 pays. Des informations ont été recueillies concernant les questions relatives aux technologies et au bien-être posées dans des enquêtes consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet et dans d'autres enquêtes auprès des ménages. Les résultats sont présentés ci-dessous et sont suivis d'un examen de l'utilisation d'autres modes de collecte de données.

A. Enquêtes auprès des ménages – enquêtes consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet

19. Dans le cadre de l'examen réalisé par la Conférence, il a d'abord été demandé aux organismes nationaux de statistique s'ils mènent « ... une enquête auprès des ménages consacrée à l'adoption et à l'utilisation d'Internet » et, dans l'affirmative, si cette enquête comprend des mesures du bien-être dans chacun des 13 domaines énumérés. Vingt-neuf organismes indiquent qu'ils mènent une telle enquête et 11 indiquent qu'ils ne le font pas. Parmi ceux qui mènent une telle enquête, 3 organismes indiquent qu'ils n'incluent aucune mesure du bien-être, 8 indiquent qu'ils incluent des mesures du bien-être dans un à quatre domaines et 18 indiquent qu'ils incluent des mesures du bien-être dans cinq domaines ou plus (tableau 1).

Tableau 1

Enquêtes auprès des ménages consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet

	<i>Nombre</i>
L'organisme mène-t-il une enquête auprès des ménages consacrée à l'adoption et à l'utilisation d'Internet ?	
Non	11
Oui	29
Total	40

	<i>Nombre</i>
Parmi les organismes ayant mené une enquête consacrée à ce sujet, nombre d'organismes indiquant que l'enquête comprend...	
Aucune mesure du bien-être	3
Des mesures du bien-être dans 1 à 4 domaines	8
Des mesures du bien-être dans 5 à 8 domaines	17
Des mesures du bien-être dans 9 à 13 domaines	1
Total	26

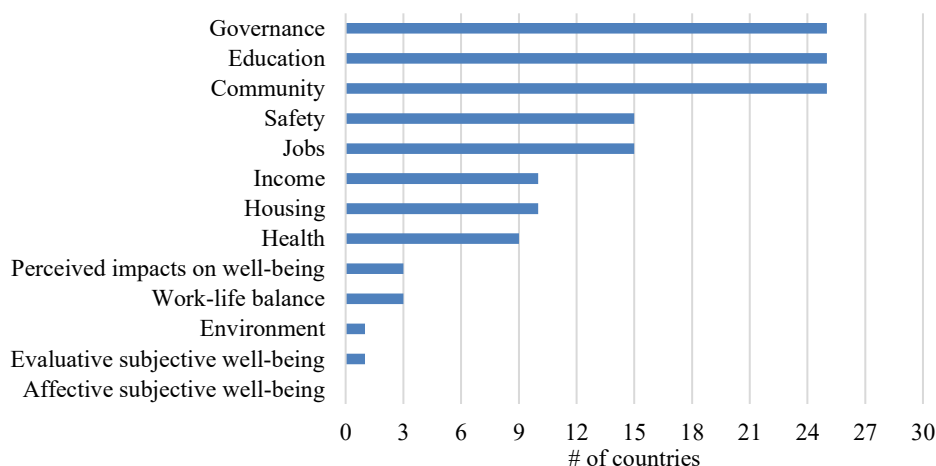
20. Sur les 29 pays menant une enquête sur l'adoption ou l'utilisation d'Internet, 25 incluent des mesures du bien-être dans les domaines de la gouvernance, de l'éducation et des liens sociaux (fig. 1). Dans le domaine « Gouvernance », les questions portent principalement sur l'utilisation par les individus des sites Web gouvernementaux pour obtenir des informations et des services ; dans le domaine « Éducation », elles ont essentiellement trait aux activités d'apprentissage en ligne des individus ; et dans le domaine « Liens sociaux », elles concernent surtout l'utilisation que font les individus des réseaux sociaux et des sites connexes. Dans l'ensemble, il s'avère que les questions posées dans ces domaines sont largement axées sur ce que *font* les gens. C'est également le cas dans les domaines « Emplois » et « Revenus », où les questions portent principalement sur le télétravail, la recherche d'emploi en ligne et l'utilisation d'Internet pour gagner de l'argent. Neuf pays incorporent des questions sur la santé dans leur enquête consacrée à Internet. Là encore, ils posent généralement des questions sur des activités telles que l'utilisation d'Internet pour prendre des rendez-vous médicaux et obtenir des informations sur la santé, bien que certains demandent aux répondants d'évaluer les effets des technologies sur leur santé.

21. Quinze pays incluent des questions concernant la sécurité et la sûreté sur Internet dans leurs enquêtes consacrées à l'adoption ou à l'utilisation d'Internet. Le plus souvent, ces questions concernent la victimisation en ligne, comme les expériences vécues en matière de fraude en ligne, d'utilisation abusive d'informations personnelles, de harcèlement ou d'intimidation en ligne et d'usurpation d'identité. Dix pays incorporent des questions sur le logement, la question la plus fréquente portant sur l'accès à Internet à domicile.

22. Enfin, très peu de pays incluent dans leur enquête consacrée aux TIC des questions sur les incidences perçues des technologies sur le bien-être, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'affect positif ou négatif ou la satisfaction de vivre, et très peu d'entre eux incorporent des questions sur les comportements ou les conceptions au regard de l'environnement (par exemple, l'élimination des déchets électroniques).

Figure 1

Mesures du bien-être incluses dans les enquêtes auprès des ménages consacrées à l'adoption ou à l'utilisation d'Internet



23. Dans l'ensemble, l'absence de mesures subjectives du bien-être dans les enquêtes consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet est l'une des observations qui ressort des résultats ci-dessus. Les propres évaluations des individus concernant les incidences des technologies dans leur vie sont une source importante d'informations qui permettent de comprendre la numérisation et le bien-être. Il s'avère néanmoins que relativement peu d'informations de ce type sont collectées dans les enquêtes consacrées aux TIC. On pourrait obtenir de précieux résultats analytiques en ajoutant des mesures solidement documentées du bien-être subjectif à ces enquêtes. Faute de place dans la plupart des enquêtes, des mesures solidement documentées portant sur un seul sujet (par exemple, l'auto-évaluation de la santé mentale ou la satisfaction de vivre) pourraient être les plus faciles à réaliser. Une autre possibilité consiste à effectuer des mesures concernant plusieurs sujets (par exemple, le fonctionnement psychologique ou l'affect positif et négatif).

B. Enquêtes auprès des ménages – autres enquêtes auprès des ménages

24. Il a ensuite été demandé aux organismes nationaux de statistique s'ils « ... collectent des informations sur l'adoption et l'utilisation des TIC dans le cadre d'autres enquêtes auprès des ménages » et, dans l'affirmative, si celles-ci comprennent des mesures du bien-être dans chacun des 13 domaines énumérés ci-dessus. La moitié des 40 organismes ayant donné une réponse incluent effectivement des questions sur l'adoption et l'utilisation des TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages, tandis que d'autres ne le font pas³. Sur les 20 organismes qui incluent des questions sur les TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages, 6 ont dit que ces enquêtes ne comportent aucune mesure du bien-être.

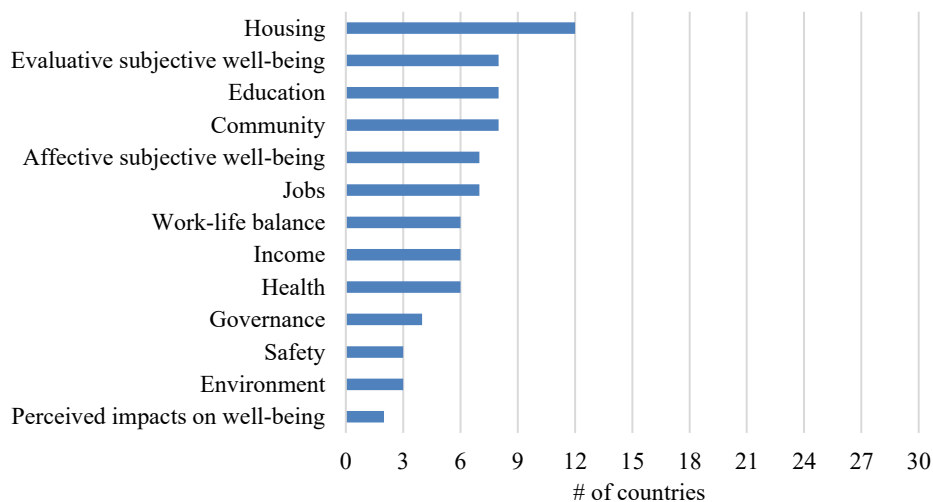
25. Dans l'ensemble, les pays n'utilisent pas de manière intensive les enquêtes auprès des ménages (autres que celles qui sont consacrées aux TIC) pour recueillir des informations sur la numérisation et le bien-être. Environ un tiers des pays (14 sur 40) signalent que des questions sur les TIC et le bien-être sont incluses dans d'autres enquêtes auprès des ménages. Parmi ces 14 pays, le plus grand nombre (12) ajoutent des questions sur le bien-être dans le domaine « Logement » (fig. 2). Il n'a pas été demandé aux organismes d'énumérer les questions posées dans les enquêtes dans cette partie de l'examen entrepris par la Conférence. Il n'est donc pas possible de déterminer si les questions sur le logement se rapportent à l'accès à Internet à domicile ou à d'autres questions. Sept ou huit pays incorporent des questions sur le bien-être dans les domaines du bien-être subjectif évaluatif (par exemple, la satisfaction de vivre) et du bien-être affectif subjectif (par

³ Sur les 20 organismes nationaux qui incorporent des mesures relatives aux TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages, 14 signalent qu'aucune mesure du bien-être n'est incluse dans les enquêtes, tandis que 5 à 6 environ disent que des mesures du bien-être sont incorporées dans 1 à 4 domaines, 5 à 8 domaines, ou 9 à 13 domaines énumérés plus haut.

exemple, le fait de se sentir heureux ou anxieux la veille) dans d'autres enquêtes auprès des ménages qui incluent également des questions sur l'utilisation d'Internet. C'est plus que le nombre d'organismes qui ajoutent des questions sur le bien-être subjectif dans les enquêtes consacrées aux TIC. Cela étant, moins de 9 des 40 pays incluent des questions sur les TIC et sur le bien-être subjectif dans les enquêtes auprès des ménages, et un nombre tout aussi faible de pays ajoutent des questions sur les TIC et le bien-être dans d'autres domaines.

Figure 2

Mesures du bien-être dans d'autres enquêtes auprès des ménages comportant des informations sur l'utilisation des TIC



26. Les enquêtes consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet comportent généralement un très grand nombre de questions concernant l'utilisation des technologies par les répondants. Par manque de place, il est probablement impossible d'inclure toutes ces questions dans d'autres enquêtes auprès des ménages. On peut envisager à juste titre de recourir à des enquêtes consacrées à l'adoption et à l'utilisation d'Internet pour élaborer et valider une courte série de questions sur l'utilisation des TIC à inclure dans d'autres enquêtes auprès des ménages. Cela pourrait faciliter la collecte d'informations sur l'utilisation des TIC et le bien-être dans un plus large éventail d'outils d'enquête.

27. Parmi les pays qui incluent des questions sur l'utilisation des TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages, le plus grand nombre (8 à 10) incorporent ces questions dans les enquêtes sociales générales, y compris les enquêtes sur les budgets-temps, les enquêtes sur les loisirs et d'autres enquêtes sociales. Trois autres pays signalent que des questions sur les TIC sont incluses dans les enquêtes relatives au budget et aux dépenses des ménages, et deux autres disent que des questions sur les TIC figurent dans les enquêtes relatives à l'emploi ou à la population active. Les enquêtes spéciales que les pays utilisent pour collecter des informations sur l'utilisation des TIC et le bien-être constituent un autre sujet qui mérite d'être pris en considération étant donné les éventuelles répercussions sur la comparabilité internationale.

C. Enquêtes auprès des ménages – complémentarités entre les enquêtes consacrées aux TIC et d'autres enquêtes auprès des ménages

28. Les informations de haut niveau recueillies aux fins de l'examen ne permettent pas de tirer des conclusions sur la question de savoir jusqu'à quel degré les organismes nationaux de statistique coordonnent ou intègrent des contenus relatifs aux TIC et au bien-être dans les enquêtes consacrées aux TIC et d'autres enquêtes auprès des ménages. On trouvera dans le tableau 2 un classement sommaire des pays. Seuls cinq pays ne réalisent pas d'enquête consacrée à l'utilisation d'Internet et n'incluent pas de questions sur les TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages tandis que 14 pays mènent les deux actions.

29. Un aspect à noter est le degré de coordination constaté au sein des organismes nationaux de statistique entre les équipes de projet responsables des enquêtes consacrées aux TIC et d'autres enquêtes auprès des ménages. Lorsque le niveau d'intégration entre les équipes de projet est faible, il peut être impossible de reproduire ou d'exploiter le contenu des enquêtes.

Tableau 2

Contenu relatif aux TIC dans les outils d'enquête utilisés dans les pays de la CEE

<i>Incorporation de questions sur les TIC dans d'autres enquêtes auprès des ménages</i>	<i>Réalisation d'une enquête consacrée à l'utilisation d'Internet</i>	
	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Non	5	15
Oui	6	14

D. Nouvelles technologies et opportunités pour la collecte de données

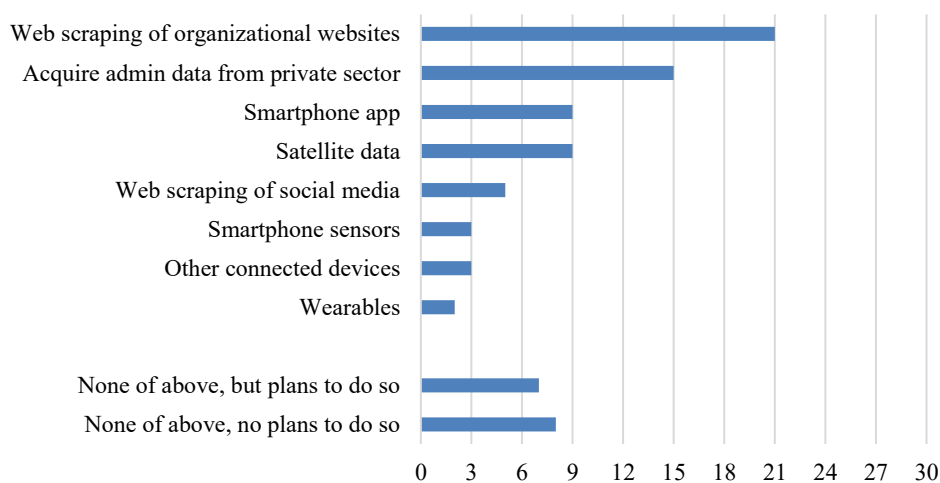
30. Les organismes nationaux de statistique ne cessent d'adapter et de mettre au point des éléments de leurs infrastructures statistiques pour suivre le rythme des mutations économiques, sociales et environnementales. L'ampleur et la rapidité de l'évolution technologique constituent de nouveaux défis à cet égard, mais offrent également de nouvelles opportunités pour la collecte de données. Les plateformes de médias sociaux, les images satellite, les données administratives et les informations collectées au moyen d'applications en ligne ne sont que quelques-uns des outils qui offrent de nouvelles possibilités de renforcer les infrastructures statistiques dans un monde numérique. En s'appuyant sur ces approches, on pourrait relever le défi permanent que constitue l'obligation d'offrir des données d'actualité face à la demande croissante d'informations en temps réel. Toutefois, l'utilisation de ces données soulève un large éventail de questions concernant la vie privée des individus, l'acquisition de données et les stratégies de communication entre les organismes nationaux de statistique et le public. Compte tenu des différents cadres législatifs et contextes culturels des pays, la situation est encore plus complexe dans un contexte international.

31. La numérisation offre aux organismes nationaux de statistique la possibilité de collecter de nouvelles informations sur le bien-être. Pour éclairer ce sujet, il a été demandé aux organismes participant à l'examen s'ils «... appliquent actuellement l'une des méthodes de collecte de données suivantes». Les résultats sont présentés dans la figure 3. S'agissant des modes de collecte de données fondés sur les TIC, la situation varie considérablement d'un pays de la CEE à l'autre. Sur les 40 pays participant à l'examen, 15 n'utilisent actuellement aucun des modes de collecte basés sur les TIC indiqués ; environ la moitié prévoit de mettre en œuvre au moins un de ces modes de collecte.

32. Parmi les 25 pays qui appliquent au moins un de ces modes de collecte, la plupart extraient des données sur les sites Web d'institutions ou d'entreprises (21) ou obtiennent des données administratives auprès de sources du secteur privé (15). Douze d'entre eux adoptent les deux démarches. En revanche, moins de 10 pays utilisent actuellement l'un des autres modes de collecte basés sur les TIC énumérés. Les collectes de données par satellite et ou à l'aide d'applications pour smartphones sont les plus répandues et sont utilisées par neuf pays.

33. Il a ensuite été demandé aux pays recourant à des modes de collecte de données fondés sur les TIC si les informations sur la numérisation et le bien-être sont recueillies de cette manière. Seuls quatre pays signalent que c'est le cas.

Figure 3
Nombre de pays recourant à des modes de collecte de données fondés sur les TIC



34. L'unité d'analyse, que ce soit l'individu ou le groupe, est un autre aspect des mesures à prendre en considération dans le contexte des mégadonnées. Comme on l'a vu au chapitre 6 du *2019 World Happiness Report* (Rapport 2019 sur le bonheur dans le monde) (Bellet et Frijters, 2019), l'utilisation des mégadonnées, telles que les termes recherchés sur Google et les mentions « J'aime » sur Facebook, n'améliore pas la prévisibilité généralement faible de la satisfaction individuelle. Par contre, les données obtenues au niveau des groupes, telles que les données par zone géographique (par exemple les comtés) au sein d'un même pays ou dans différents pays, ont un pouvoir prédictif plus important. La mesure du bien-être à l'aide d'autres sources de mégadonnées offre la possibilité de quantifier les effets des changements de politiques à l'échelle locale ou d'autres « chocs » sur le bien-être dans les régions ou dans le temps.

VI. Aperçu des activités statistiques internationales

A. Organisation de coopération et de développement économiques

35. Dans sa publication *How's Life in the Digital Age* (Comment va la vie à l'ère du numérique ?), l'OCDE (2019a) a créé une « roue du bien-être numérique » et diffusé un rapport correspondant qui compare les résultats obtenus par 36 pays en matière d'exploitation des opportunités et de réduction des risques liés à la transformation numérique. La roue du bien-être numérique comprend 33 indicateurs qui englobent des facteurs tels que l'utilisation des TIC et le niveau de compétences en la matière, ainsi que l'incidence des TIC sur l'emploi et les revenus, les liens sociaux, l'administration en ligne et le bien-être subjectif. Ces indicateurs ont été établis à partir de plusieurs sources de données, dont le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE. Le programme PISA est une source rare de données comparatives qui contient des mesures de l'utilisation des TIC et des niveaux de compétence en la matière, ainsi que des mesures explicites du bien-être, telles que la satisfaction de vivre, le sentiment d'appartenance et la participation scolaire des étudiants. Malgré une bonne couverture nationale, ce programme ne vise que les jeunes de 15 ans.

36. Mesurer la transformation numérique : dans le cadre de son projet *Going Digital* (Passage au numérique), l'OCDE a élaboré une feuille de route qui décrit les domaines clés à prendre en compte pour le perfectionnement de la collecte de données et des méthodes connexes (OCDE, 2019b). Ce document présente neuf principales actions, dont deux sont directement liées aux travaux actuellement menés. La première action consiste à encourager la mesure des incidences de la transformation numérique sur les objectifs sociaux et le bien-être des individus. Elle permet de définir le besoin en matière de données

et ainsi que les mesures susceptibles de faire progresser les travaux, y compris la concrétisation de nouveaux thèmes concernant les enquêtes sur l'adoption et l'utilisation des TIC ainsi que des variables relatives à l'utilisation des TIC dans les enquêtes auprès des ménages. Sont également mises en évidence la mise au point de nouveaux outils d'enquêtes statistiques ainsi que l'amélioration des liens avec les effets sur l'environnement. La deuxième action, qui consiste à concevoir de nouvelles approches interdisciplinaires pour la collecte de données, permet de déterminer s'il est nécessaire de recourir aux technologies numériques pour appréhender toute l'ampleur de la transformation numérique. Elle est pertinente pour les travaux relatifs à la numérisation et au bien-être. Même s'il existe déjà des exemples, ils devront continuer à être explorés et exploités dans le contexte des limites imposées par le respect de la vie privée afin de mesurer correctement ces phénomènes.

37. À l'OCDE, le Groupe de travail sur la mesure et l'analyse de l'économie numérique est chargé de l'enquête type sur l'adoption et l'utilisation des TIC par les individus. Actuellement, ce questionnaire ne recueille que très peu d'informations directement liées aux effets de la numérisation sur le bien-être. Il est néanmoins possible d'améliorer l'enquête, dont la dernière révision remonte à 2015, pour jeter une lumière nouvelle sur les questions sociétales liées à la numérisation.

B. Commission européenne

38. Depuis 2003, Eurostat fournit un questionnaire sur l'utilisation des TIC dans les ménages et par les individus. Le questionnaire est révisé chaque année pour répondre à l'évolution des besoins en matière de données. À ce jour, l'enquête est principalement axée sur l'utilisation des TIC et les compétences en la matière, les activités en ligne et les questions de confidentialité et de sécurité. Eurostat a publié un indicateur des compétences numériques qui est renseigné à partir des données de son enquête sur l'utilisation des TIC. L'indicateur susmentionné mesure des facteurs tels que les compétences en communication numérique, la culture des données et la résolution de problèmes dans des environnements numériques. La Commission européenne a également créé l'Indice international relatif à l'économie et à la société numériques (I-DESI). Il s'agit d'un indice composite constitué de 24 indicateurs, qui est utilisé pour évaluer et comparer les performances de 45 pays dans le domaine numérique entre 2013 et 2016. Cet indice comporte cinq volets : connectivité, capital humain, utilisation d'Internet par les citoyens, intégration des technologies dans les entreprises et services publics. Il n'est pas conçu pour mesurer le bien-être même s'il est utile pour mesurer l'accès aux technologies et aux compétences numériques, qui ont des répercussions sur le bien-être.

39. Eurostat expérimente actuellement des outils innovants pour la collecte d'informations concernant les enquêtes sur les budgets-temps et les dépenses des ménages. Dans de nombreux pays, les enquêtes sur les budgets-temps, en particulier, sont traditionnellement une source importante d'informations sur l'utilisation des TIC et les mesures du bien-être telles que la satisfaction de vivre ; il est à espérer qu'Eurostat pourra conseiller les pays au sujet des meilleures technologies et approches à utiliser en matière de collecte de données pour ces types d'enquêtes auprès des ménages.

C. Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

40. Le Département des affaires économiques et sociales a mis au point l'Indice de développement de l'administration en ligne (EDGI) et l'Outil de mesure et d'évaluation pour l'engagement et la participation en ligne du citoyen (METEP). L'indice composite EDGI est constitué de trois indicateurs concernant respectivement les services en ligne, les infrastructures de télécommunication et le capital humain. Depuis 2001, l'ONU mène une enquête semestrielle qui évalue la situation de l'administration en ligne de ses États Membres. L'enquête de 2018 porte sur la tendance à l'intensification des services administratifs en ligne et les incidences de la numérisation sur le secteur public ainsi que les répercussions en matière d'inclusion. L'outil METEP est un cadre analytique et un instrument de mesure et d'évaluation des aspects de l'état de préparation des institutions gouvernementales quant à la participation en ligne.

VII. Conclusions et recommandations

41. La transformation numérique est un phénomène très important et ses incidences potentielles sur les individus, les communautés et les sociétés sont immenses, se traduisant par l'ampleur des changements (éventail des domaines touchés par les technologies), leur profondeur (mutations opérées par les technologies dans les divers domaines) et leur rapidité ainsi que par le caractère insaisissable des changements encore à venir.

42. Ces aspects soulèvent des questions sur la manière dont les organismes nationaux de statistique devraient conceptualiser, mettre au point et coordonner la collecte de données au moyen de différents outils pour recueillir au mieux des informations sur les nouvelles technologies ainsi que sur les risques et les opportunités qu'elles présentent. Les enquêtes traditionnelles auprès des ménages pourraient se voir attribuer un rôle différent dans les années à venir si d'autres sources donnaient accès à des informations sur la fréquence et l'intensité de l'utilisation des technologies par les individus. Dans le même temps, le présent examen permet de formuler plusieurs conclusions et recommandations.

43. Sur les 40 pays participants, 29 réalisent une enquête consacrée à l'adoption et à l'utilisation d'Internet. Certes, cette enquête recueille des informations sur les activités des répondants et leur utilisation des technologies, mais elle semble ne collecter que très peu renseignements sur les propres évaluations des répondants concernant les incidences des technologies dans leur vie ou sur leur bien-être subjectif. C'est donc là une occasion manquée de fournir de nouvelles données probantes fort utiles sur la numérisation et le bien-être. Il convient de passer en revue la stratégie optimale à adopter pour combler les lacunes en question.

44. Le degré d'intégration ou de coordination entre les enquêtes sur l'adoption et l'utilisation d'Internet et d'autres enquêtes sur les ménages menées par les organismes nationaux de statistique mérite d'être étudié. Seuls 20 des 40 pays participant à l'examen incluent des questions sur l'utilisation des technologies dans d'autres enquêtes auprès des ménages. Cela peut être révélateur d'un défi à relever s'agissant de la conception des enquêtes au vu des nombreuses questions nécessaires pour décrire pleinement l'utilisation des technologies par les répondants et les compétences requises. Une solution pourrait consister à élaborer un petit sous-ensemble de questions sur les technologies à inclure dans diverses enquêtes auprès des ménages. La normalisation de ces questions entre les pays faciliterait la comparabilité internationale.

45. Si la transformation numérique peut être considérée comme un moteur des mutations sociales, elle peut également être perçue comme un outil de collecte de données. L'accent est ainsi mis sur les nouvelles possibilités opérationnelles offertes aux organismes nationaux de statistique en matière de mesure du bien-être. Ces organismes ont le plus largement recours à l'extraction de données sur des sites Web et à l'acquisition de données administratives, alors qu'un nombre beaucoup plus restreint utilisent d'autres modes de collecte de données (par exemple, exploitation des données des smartphones ou des appareils portables connectés et extraction des données des médias sociaux). Les stratégies visant à promouvoir les meilleures pratiques et à améliorer la collecte de données à l'aide de ces modes méritent d'être prises en considération.

46. Les participants à l'examen *n'ont pas* été interrogés au sujet des liens entre les microdonnées provenant des enquêtes sur l'adoption et l'utilisation d'Internet et d'autres sources, en particulier les données administratives. Les organismes nationaux de statistique pourraient exploiter leurs banques de données et se donner de nouveaux moyens de comprendre la numérisation et le bien-être si l'on couplait les microdonnées relatives aux compétences et aux activités numériques avec les microdonnées administratives concernant les revenus des ménages (par exemple, les données fiscales), l'utilisation des services de santé (par exemple, les données sur les hospitalisations) ou le niveau d'éducation (par exemple, les données sur l'enseignement tertiaire ou post-secondaire).

47. La mesure des incidences des technologies sur le bien-être présente des défis pour les organismes nationaux de statistique en termes de portée, tant en ce qui concerne les technologies que les aspects du bien-être à prendre en compte. L'éventail des domaines dans lesquels les effets des nouvelles technologies pourraient être évalués est immense, ce

qui signifie que les organismes nationaux de statistique sont confrontés à de nombreuses demandes de données et à des décisions difficiles à prendre au sujet des priorités en matière de collecte de données. Des mesures à adopter à court terme font déjà l'objet de recommandations. Ainsi, un récent groupe d'experts a mis au jour cinq aspects du bien-être qui semblent sensibles aux incidences des technologies mais auxquels il n'a été guère accordé d'attention dans les cadres de détermination du bien-être (Gluckman et Allen, 2018). Il s'agit notamment du développement humain (y compris l'apprentissage dans la petite enfance), de la santé mentale tout au long de la vie, de l'inclusion sociale, de la sécurité personnelle et publique, et de la gouvernance. Sans aucun doute, des consultations avec les acteurs nationaux, y compris les services ministériels, permettraient de définir des priorités supplémentaires. Les organismes nationaux de statistique doivent donc faire face à des décisions difficiles en matière de priorités.

VIII. Débat du Bureau de la Conférence des statisticiens européens

48. Le Bureau a examiné la mesure du bien-être à l'ère de la société numérique en octobre 2019 et en février 2020. Certains des points soulevés en octobre 2019 étaient les suivants :

a) Le débat devrait être axé sur l'activité principale des statisticiens : la mesure. Sur la base des nombreuses études réalisées, il est possible de recenser une série de domaines ou de dimensions pertinents pour la mesure du bien-être. Ces dimensions peuvent constituer un ensemble minimal, sans vocation à être universel, car les particularités nationales (normes culturelles, etc.) ont une grande incidence sur le bien-être. L'initiative *How's life* (Comment va la vie ?) de l'OCDE constitue un bon point de départ ;

b) Il n'est pas utile de créer une autre série d'indicateurs vu que les politiques diffèrent d'un pays à l'autre ;

c) Il est difficile de combiner les effets de la numérisation parmi les nombreux aspects qui influent sur le bien-être. Souvent, ce qui peut être mesuré, c'est le bien-être et non pas tant les incidences des technologies de l'information et des communications (TIC) sur celui-ci. Cependant, les décideurs nationaux peuvent porter un intérêt tout particulier à ces incidences pour décider où investir en vue d'un effet maximal sur le bien-être ;

d) Les cadres et dimensions existants du bien-être peuvent être analysés en fonction de la question de savoir comment ils sont pris en compte par les sources de données existantes et quels types d'enquêtes et de données sont nécessaires pour combler les lacunes ;

e) Les enquêtes sur les TIC ne sont pas suffisantes et il est nécessaire de combiner les données issues de différentes enquêtes. Il conviendra de coordonner les systèmes d'échantillonnage des enquêtes pour les relier plus facilement. Un ensemble de base de variables sociales et de questions sur le bien-être pourrait être inclus dans chaque enquête ;

f) Nous devrions examiner les cadres et les approches que les pays ont déjà utilisés et testés, les essayer dans d'autres pays et échanger nos expériences ;

g) Peu de travaux ont porté sur les aspects sociétaux et communautaires du bien-être et sur la manière dont la numérisation influe sur ces aspects.

49. Le Bureau a décidé d'entreprendre une enquête sur la participation des organismes nationaux de statistique à la mesure de la numérisation. L'enquête a été réalisée à l'automne 2019 (les résultats sont résumés dans la section V ci-dessus). Le document décrivant l'examen approfondi a été mis à jour pour tenir compte des observations du Bureau et des résultats de l'enquête. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat mené en février 2020 :

a) Les mesures devraient prendre les besoins en matière de politiques comme point de départ. Le dialogue avec le monde universitaire peut aider à recenser les domaines d'intérêt pour les statistiques officielles ;

b) Un nouveau cadre de mesure du bien-être n'est pas nécessaire car il existe une bonne convergence au sujet des dimensions importantes à prendre en compte ;

c) La numérisation a des incidences sur toutes les sphères de la vie et devrait être intégrée dans toutes les statistiques. Des groupes d'experts travaillant dans différents domaines des statistiques pourraient être invités à mettre au jour les effets de la numérisation dans leurs domaines de compétence ;

d) Les mesures devraient être orientées vers l'avenir, ne pas se limiter aux séries chronologiques et aux enquêtes existantes et ne pas se fonder sur l'utilisation de technologies particulières. L'objectif est de donner une image cohérente ;

e) Il est important d'étudier les incidences de la numérisation sur les enfants, car cela permet de prévoir les effets sur les futurs adultes ;

f) Pour assurer la comparabilité internationale, il peut être utile de s'entendre sur les définitions des différentes variables, voire sur les questions posées dans les enquêtes. Cela peut également aider à intégrer les informations recueillies dans différentes enquêtes. Les études longitudinales et les enquêtes sur les budgets-temps sont des instruments très importants de collecte d'informations sur les incidences de la numérisation ;

g) Il est difficile de clairement communiquer les données ayant trait à l'économie numérique et aux liens entre la numérisation et le bien-être.

50. Le Bureau de la Conférence a demandé au Canada de présenter des actions de suivi concrètes dans ce domaine à sa prochaine réunion d'octobre 2020.

Bibliographie

- Abraham, Katharine G., John C. Haltiwanger, Kristin Sandusky et James R. Spletzer. (2018). « Measuring the gig economy: Current knowledge and open issues. » NBER, Working Paper 24950.
- Affi, Tamara, *et al.* (2018). « WIRED: The impact of media and technology use on stress (cortisol) and inflammation (interleukin IL-6) in fast paced families. » *Computers in Human Behavior*, 81 (avril), 265-273.
- Al Abdulwahab, S. S., S. J. Kachanathu, et M. S. Al Motairi. (2017). « Smartphone use addiction can cause neck disability. » *Musculoskeletal Care*, 15(1), 10-12.
- Bellet, Clement, et Paul Frijters. (2019). « Big data and well-being. » In *World Happiness Report*, J. Helliwell, R. Layard, et J. Sachs (Éds.). New York: Sustainable Development Solutions Network.
- Carter, Ben, Philippa Rees, Lauren Hale, *et al.* (2016). « Association between portable screen-based media device access or use and sleep outcomes: A systematic review and meta-analysis. » *JAMA Paediatrics*, 170(12), 1202-1208.
- Gluckman, Sir Peter, et Kristiann Allen. (2018). « Understanding wellbeing in the context of rapid digital and associated transformations. » The International Network for Government Science Advice.
- Helliwell, John F., et Haifang Huang. (2013). « Comparing the happiness effects of real and on-line friends. » *PLOS ONE*, 8(9).
- Helliwell, John F. (2018), « What's special about happiness as a social indicator? » *Social Indicators Research*, 135(3), 965-968.
- Lepp, A., J. E. Barkley, G. J. Sanders, M. Rebold, et P. Gates. (2013). « The relationship between cell phone use, physical and sedentary activity, and cardiorespiratory fitness in a sample of US college students. » *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity*, 10(1), 79.
- Maras, D., M. F. Flament, M. Murray, A. Buchholz, K. A. Henderson, N. Obeid, et G. S. Goldfield. (2015). « Screen time is associated with depression and anxiety in Canadian youth. » *Preventive Medicine*, 73, 133-138.
- OCDE. (2019a). *How's Life in the Digital Age: Opportunities and Risks of the Digital Transformation for People's Well-being*. OECD Publishing: Paris.
- OCDE. (2019b). *Measuring the Digital Transformation: A Roadmap for the Future*. OECD Publishing, Paris.
- Pew Research Center, April 2018. « The Future of Well-being in a Tech-Saturated World. »
- Primack, B. A., *et al.* (2017). « Social media use and perceived social isolation among young adults in the US. » *American Journal of Preventive Medicine*, 53(1), 1-8.
- Ra, C. K., J. Cho, M. D. Stone, *et al.* (2018). « Association of digital media use with subsequent symptoms of attention-deficit/hyperactivity disorder among adolescents. » *JAMA*, 320(3), 255-263.
- Rosenfield, M. (2016). « Computer vision syndrome (aka digital eye strain). » *Optometry in Practice*, 17(1), 1-10.
- Samaha, M., et N. S. Hawi. (2016). « Relationships among smartphone addiction, stress, academic performance, and satisfaction with life. » *Computers in Human Behavior*, 57, 321-325.
- Shakya, H. B., et N. A. Christakis. (2017). « Association of Facebook use with compromised well-being: A longitudinal study. » *American Journal of Epidemiology*, 185(3), 203-211.

- Shensa, A., C. G. Escobar-Viera, J. E. Sidani, N. D. Bowman, M. P. Marshal, et B. A. Primack. (2017). « Problematic social media use and depressive symptoms among US young adults: A nationally-representative study. » *Social Science & Medicine*, 182, 150-157.
- Statistique Canada. (2019). « La valeur des données au Canada : estimations expérimentales ». Catalogue n° 13-605-X de Statistique Canada. Consultation en janvier 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2019001/article/00009-fra.htm>.
- Tromholt, M. (2016). « The Facebook experiment: Quitting Facebook leads to higher levels of well-being. » *Cyberpsychology, Behavior, and Social Networking*, 19(11), 661-666.
- Twenge, J. M., G. N. Martin, et W. K. Campbell. (2018). « Decreases in psychological well-being among American adolescents after 2012 and links to screen time during the rise of smartphone technology. » *Emotion*, 18(6), 765-780.

Appendice

I. Questionnaire sur la numérisation et le bien-être (enquête réalisée dans les pays participant à la Conférence des statisticiens européens à l'automne 2019)

A. Enquêtes sur l'adoption et l'utilisation d'Internet

1. Votre organisme mène-t-il une enquête auprès des ménages *consacrée* à l'adoption et à l'utilisation d'Internet ?

- a) Oui
- b) Non (veuillez passer à la question 4)

2. Cette enquête inclut-elle l'une des mesures du bien-être suivantes ?

Veuillez indiquer les réponses pertinentes.

- a) Bien-être subjectif – Bien-être affectif (par exemple, bonheur ressenti hier, bonheur ressenti en ce moment)
- b) Bien-être subjectif – Bien-être évaluatif (par exemple, satisfaction de vivre)
- c) Logement (par exemple, accessibilité et accès)
- d) Revenus (par exemple, revenus en ligne)
- e) Emplois (par exemple, télétravail)
- f) Liens sociaux (par exemple, réseaux sociaux en ligne)
- g) Éducation (par exemple, utilisation de la formation en ligne)
- h) Environnement (par exemple, déchets électroniques)
- i) Gouvernance (par exemple, utilisation des services d'administration en ligne)
- j) Santé (par exemple, cyberdépendance)
- k) Sécurité (par exemple, cyberharcèlement)
- l) Équilibre entre vie professionnelle et vie privée (par exemple, fait de travailler en dehors du temps de travail)
- m) Auto-perception des incidences des technologies sur le bien-être

ou

- n) Aucune mesure du bien-être

3. Pour chaque mesure de la question 2, pourriez-vous fournir des informations sur ce qui est collecté (par exemple, des variables ou des questions) et sur les indicateurs produits ?

Si la fonctionnalité existe, le tableau suivant ne devrait inclure que les réponses indiquées à la question 2.

Domaine du bien-être	Questions / Variables	Indicateurs produits
Bien-être subjectif – Bien-être affectif (par exemple, bonheur ressenti hier, bonheur ressenti en ce moment)		
Bien-être subjectif – Bien-être évaluatif (par exemple, satisfaction de vivre)		

Domaine du bien-être	Questions / Variables	Indicateurs produits
Logement		
Revenus (par exemple, revenus en ligne)		
Emplois (par exemple, télétravail)		
Liens sociaux (par exemple, réseaux sociaux en ligne)		
Éducation (par exemple, utilisation de la formation en ligne)		
Environnement (par exemple, déchets électroniques)		
Gouvernance (par exemple, utilisation des services d'administration en ligne)		
Santé (par exemple, cyberdépendance)		
Sécurité (par exemple, cyberharcèlement)		
Équilibre entre vie professionnelle et vie privée (par exemple, fait de travailler en dehors du temps de travail)		
Auto-perception des incidences des technologies sur le bien-être		

B. Autres enquêtes auprès des ménages comportant des mesures des technologies numériques

4. Recueillez-vous des informations sur l'utilisation des TIC (par exemple, fréquence d'utilisation d'Internet, effets perçus de la numérisation, etc.) dans d'autres enquêtes auprès des ménages ?

- a) Oui
- b) Non (veuillez passer à la question 6)

Dans l'affirmative :

Veuillez énumérer les enquêtes (par exemple, Enquête sociale générale, etc.)

[veuillez ouvrir la zone de texte]

5. S'agissant de ces autres enquêtes auprès des ménages qui collectent également des informations sur l'utilisation des TIC, quelles mesures du bien-être sont recueillies ?

Veuillez indiquer les réponses pertinentes.

- a) Bien-être subjectif – Bien-être affectif (par exemple, bonheur ressenti hier, bonheur ressenti en ce moment)
- b) Bien-être subjectif – Bien-être évaluatif (par exemple, satisfaction de vivre)
- c) Logement
- d) Revenus (par exemple, revenus en ligne)
- e) Emplois (par exemple, télétravail)
- f) Liens sociaux (par exemple, réseaux sociaux en ligne)
- g) Éducation (par exemple, utilisation de la formation en ligne)
- h) Environnement (par exemple, déchets électroniques)

- i) Gouvernance (par exemple, utilisation des services d'administration en ligne)
- j) Santé (par exemple, cyberdépendance)
- k) Sécurité (par exemple, cyberharcèlement)
- l) Équilibre entre vie professionnelle et vie privée (par exemple, fait de travailler en dehors du temps de travail)
- m) Auto-perception des incidences des technologies sur le bien-être

C. Indicateurs et cadres de données

6. Votre pays produit-il l'un des éléments suivants ?

Veillez indiquer les réponses pertinentes.

- a) Un tableau de bord du bien-être (par exemple, programme *Better Life* (Vivre mieux) de l'OCDE)
 - b) Un indice composite du bien-être
 - c) Tableau de bord des objectifs de développement durable (ODD) qui comprend une mesure de la satisfaction de vivre
- ou
- d) Aucune des réponses ci-dessus.

D. Autres méthodes de collecte de données

7. Votre organisme applique-t-il actuellement l'une des méthodes de collecte de données suivantes ?

Veillez indiquer toutes les réponses pertinentes.

- a) Applications pour smartphones (par exemple, applications hybrides ou natives)
- b) Capteurs des smartphones (par exemple, GPS, Camera, fréquence cardiaque ou pression artérielle)
- c) Appareils portables connectés (par exemple, bracelets Fitbit, montres intelligentes, etc.)
- d) Autres dispositifs connectés (par exemple, thermostats intelligents ou autres dispositifs IdO)
- e) Données satellite
- f) Extraction des données des médias sociaux sur le Web
- g) Extraction des données des sites Web d'entreprises ou d'institutions
- h) Acquisition de données administratives auprès de sources du secteur privé (par exemple, au moyen des interfaces API)

ou

- i) Aucune des réponses, mais des projets sont en cours (veuillez aller à la fin)
- j) Aucune des réponses, mais aucun projet n'est en cours (veuillez aller à la fin)

8. Certaines de ces méthodes (question 7) sont-elles utilisées pour recueillir des informations relatives à l'utilisation des TIC et au bien-être ?

- a) Oui
- b) Non

Dans l'affirmative :

Veillez préciser.

[veuillez ouvrir la zone de texte]
